

Notre école de VTT

Un savoir-faire au service des jeunes

Elle est une activité essentielle pour le club car c'est le cœur du volet éducatif de notre projet associatif.

Elle vise à améliorer le niveau technique sur le plan moteur (force, endurance, coordination, équilibre), les attitudes et les méthodes (maîtrise des informations, anticipation et évaluation des difficultés), les connaissances mécaniques et enfin à sensibiliser à la découverte et au respect de l'environnement.

L'école de VTT est passée de 23 enfants en 2009 à 50 en 2018. La progression est significative et atteste de l'attrait que portent les enfants à ce sport nature.

Cette année, pour plus d'efficacité, nous limitons le nombre d'enfants à 50. Ils pourront ainsi se rendre chaque semaine, le mercredi et le samedi matin (s'il n'y a pas de compétitions ou de stages) à l'école VTT afin de développer les différentes disciplines de la pratique du VTT, tel que le Trial, l'Orientation, la Descente et le Cross Country.

En 2018, le VTT ESTUAIRE CLUB de GAURIAC se classe parmi les meilleurs clubs **du Trophée Régional des Jeunes Vététistes** sur sur la Nouvelle Aquitaine.

DES FORMATEURS BENEVOLES QUALIFIES :

– David SEGUIN (Brevet d'Etat VTT)

- Alain Heugas, Stéphane Langlade, Hervé Donneger, Paul Vanrenterghem, Thomas Marchyllie (Brevet Fédéral 1) et Philippe Callet (Brevet Fédéral animateur jeunes)
- Anne Guitton-Julien Corbellon-Aurélien Simon (en formation)
- Laurent Dommain-Paul Vanrenterghem (entraîneur club)

FONCTIONNEMENT ECOLE DE VTT 2018-2019

Responsable sportif

Alain Heugas

Entraîneur

Paul Vanrenterghem

Coordinateur administratif :

Anne Guitton-Laplace

Si vous souhaitez inscrire votre enfant l'école de VTT, si vous avez des questions d'ordre technique en lien avec l'activité, le matériel etc... votre interlocuteur est **Alain Heugas**

Pour les questions liées à l'organisation (séances d'entraînement, déplacements, convocations) votre interlocuteur est **Anne Guitton**

Les séances :

Deux séances le mercredi 15h00-16h30 (RDV au Mugron)

Une séance le samedi : 9h30-12h00 (RDV au gymnase de Gauriac).

Conditions de participation :

Les jeunes qui fréquentent l'école de VTT sont obligatoirement licenciés au club, et se sont acquittés des cotisations spécifiques.

Les parents ont obligatoirement rempli la fiche de renseignements, visé le règlement intérieur, tout comme d'ailleurs le jeune pilote et remis le tout au responsable de l'activité.

Inscription à partir de 7 ans.

Limitation à 50 inscrits.

Engagement au minimum sur trois compétitions dans l'année et sur un stage départemental (gratuit).